RCS : SOISSONS
Code greffe : 0203

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00148
Numéro SIREN : 454 069 477
Nom ou dénomination : BIOLABO GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2019 sous le numéro de dépôt 520

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SOISSONS
76 rue Saint-Martin
02200 Soissons

CABINET PLANTROU DE LA BRUNIERE &
ASSOCIES
105 allée Paul Langevin Immeuble Edison BP525
76235 Bois-Guillaume Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : BIOLABO GROUP

Numéro RCS : 454 069 477
Numéro Gestion : 2004B00148

Forme Juridique : Société par actions simplifiée
Adresse : 4 rue de Vauxcéré
02220 Vauxtin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/08/2018
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 27/03/2019
Sous le numéro : 520

Délivré à Soissons le 6 mai 2019

Le Greffier,

--

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 4 RUE DE VAUXCERE 02220 VAUXTIN — Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 4 5 4 0 6 9 4 7 7 0 0 0 2 3 — Néant ☐

Exercice N clos le : 31/08/2018

		Brut	Amortissements, provisions	Net
	Capital souscrit non appelé (I) — AA			
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement — AB		AC	
	Frais de développement — CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires — AF	800	AG 800	
	Fonds commercial (1) — AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles — AJ	218 715	AK 69 942	148 773
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles — AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations corporelles	Terrains — AN		AO	
	Constructions — AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — AR	2 283	AS 2 283	
	Autres immobilisations corporelles — AT	522	AU 522	
	Immobilisations en cours — AV		AW	
	Avances et acomptes — AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations financières	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence — CS		CT	
	Autres participations — CU	5 559 320	CV	5 559 320
	Créances rattachées à des participations — BB		BC	
	Autres titres immobilisés — BD		BE	
	Prêts — BF		BG	
	Autres immobilisations financières (2) — BH	63 150	BI	63 150
	TOTAL (II) — BJ	5 844 790	BK 73 547	5 771 243
ACTIF CIRCULANT — Stocks	Matières premières, approvisionnements — BL		BM	
	En cours de production de biens — BN		BO	
	En cours de production de services — BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis — BR		BS	
	Marchandises — BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes — BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — Créances	Clients et comptes rattachés (3) — BX	272 304	BY	272 304
	Autres créances (3) — BZ	1 086 225	CA	1 086 225
	Capital souscrit et appelé, non versé — CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) — CD		CE	
	Disponibilités — CF	5 070	CG	5 070
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) — CH	13 628	CI	13 628
	TOTAL (III) — CJ	1 377 228	CK	1 377 228
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) — CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) — CM			
	Ecarts de conversion actif (VI) — CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) — CO	7 222 018	LX 73 547	7 148 471

Pour

Renvois : 1) Dont droit au bail : — 2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — 3) Part à plus d'un an : CR

Classe de taxeur de propriété : — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐

			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 6 014)	DA	6 014	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 585 565	
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) (dont réserve prov. fluctuation des cours EI)	DI		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	413 659	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	85 780	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 091 415	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 420 714	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	910	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	33 940	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 020	
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 762	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	531 811	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 057 356	
	Ecarts de conversion passif (*) **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 148 471	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	EB		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	EF		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	EG		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	EH		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme	EI		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 186 382	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

(*) Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables_janvier 2018 - Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue — biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue — services *	FG	248 263	FH		FI	248 263	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	248 263	FK		FL	248 263	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4 023	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	252 286	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	113 617	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 573	
	Salaires et traitements *					FY	144 784	
	Charges sociales (10)					FZ	60 635	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	37 840	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	366 450	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(114 164)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	240 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	5	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	16 590	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	256 595	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	56 651	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	56 651	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	199 944	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	85 780	

RENVOIS : Voir tableau n° 2053 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans le tableau n° 2033

SAGE Experts-comptables janvier 2018 - Etat préparatoire

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur operations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	508 881
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	423 101
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	85 780

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur operations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	1 775	
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à detailler au (8) ci- dessous)	II		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liees	IK		
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX		
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 023	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	702	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A5	702	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) *	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables | janvier 2018 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

(Ne pas reporter les centimes d'euros)

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**				CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**				KD	148 206	KE		KF	71 309
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	2 283	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	522	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
CORPORELLES	**TOTAL III**				LN	2 805	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations				8U	3 006 920	8V		8W	2 552 400
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				IT	63 150	IU		IV	
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**				LQ	3 070 070	LR		LS	2 552 400
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	3 221 081	ØH		ØJ	2 623 709

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale ou réévaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		1N		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**		IO		LV		IW	219 515	IX	219 515
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	2 283	ML	2 283
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	522	MU	522
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY		NG		NH	2 805	NI	2 805
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		I0		ØX		ØY	5 559 320	ØZ	5 559 320
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	63 150	2G	63 150
FINANCIÈRES	**TOTAL IV**		I3		NJ		NK	5 622 470	2H	5 622 470
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	5 844 790	ØM	5 844 790

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2018 - État préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le 31082018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2018

Désignation de l'entreprise SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	32 902	PF	37 840	PG		PH	70 742
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 283	QA		QB		QC	2 283
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	522	QM		QN		QO	522
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 805	QV		QW		QX	2 805
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	35 707	ØP	37 840	ØQ		ØR	73 547

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		M6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q5	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages r.cup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW		Total général (NS + NT + NU)	NY		Total général (NW – NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2018 - Etat préparatoire.

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-D) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quindecies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	02		03		04		05	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS BIOLABO GROUP — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	63 150	UV		UW	63 150
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	272 304		272 304		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	424		424		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 912		11 912		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 073 889		1 073 889		
	Charges constatées d'avance		VS	13 628		13 628		
	TOTAUX		VT	1 435 308	VU	1 372 158	VV	63 150
RENVOIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 420 714		550 040	1 796 474	74 200
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	31 020		31 020		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 889		2 889		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 201		20 201		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	38 442		38 442		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 230		7 230		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	910		910		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	501 811		501 811		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	3 023 216	VZ	1 152 542	1 796 474	74 200
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	909	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	307 399	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire

BIOLABO GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 6 013,84 euros
Siège social : 4 rue de Vauxcéré
02220 VAUXTIN

454 069 477 RCS SOISSONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 85 780,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice	***85 780,42 euros***
A la ***réserve légale***	201,40 euros
Au compte "***Autres réserves***" qui est ainsi porté à 413 948 euros	293,00 euros (montant du CICE)
Résultat distribuable	***85 286,02 euros***
A titre de ***dividende prioritaire***	51 730,00 euros

Soit 0,50 euros pour chacune des 103.460 actions de préférence ADP2017 bénéficiant d'un droit à dividende prioritaire au titre du contrat d'émission des BSA du 27 décembre 2017.

Le solde	***33 556,02 euros***

En intégralité au compte "***Autres réserves***" lequel est ainsi porté à 447 504 euros.

Le dividende est mis en paiement à l'instant même, par crédit du compte courant ouvert au nom de l'associé titulaire des 103.460 actions de préférence ADP2017.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 4 039 684 euros pour un capital social de 6 013,84 euros.

JFC

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividende brut	**Eligible à la réfaction de 40 %**	**Non éligible à la réfaction de 40 %**
Ex clos le 31.08.2015	-	-	-
Ex clos le 31.08.2016	-	-	-
Ex clos le 31.08.2017	131 730 € (dont 51 730 € de dividende prioritaire)	80 000 €	51 730 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2019

Cette résolution est adoptée par 150360 voix ayant voté pour, ...0..... voix ayant voté contre et .....0... voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Jean-François CHARPENTIER

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

BIOLABO GROUP
Société par Actions Simplifiée
au capital de 6 014 €

Les hautes Rives
02160 MAIZY

Exercice clos le 31 août 2018

Grant Thornton
SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
9 rue de Pouilly
51100 REIMS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société BIOLABO GROUP

Exercice clos le 31 août 2018

Aux Associés de la société **BIOLABO GROUP**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **BIOLABO GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 22 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Notes sur le bilan actif – Actif immobilisé – Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et examiné leurs modalités d'application ainsi que les hypothèses retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

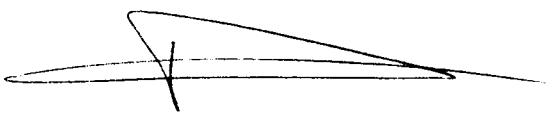
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 13 février 2019

Le Commissaire aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Mallory Desmettre
Associé

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/08/2018			31/08/2017
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
▪ **Immobilisation incorporelles**				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions. brevets. droits similaires	800	800		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	218 715	69 942	148 773	115 304
Avances & acomptes sur immo. incorporelles				
▪ **Immobilisation corporelles**				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillage industriels	2 283	2 283		
Autres immobilisations corporelles	522	522		
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	5 559 320		5 559 320	3 006 920
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	63 150		63 150	63 150
Total actif immobilisé	*5 844 790*	*73 547*	*5 771 243*	*3 185 374*
Actif circulant				
▪ **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
▪ **Avances & acomptes versés / commande**				
▪ **Créances**				
Clients et comptes rattachés	272 304		272 304	4 320
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs	5 586		5 586	
Personnel				
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	424		424	381
Etat. taxes sur le chiffre d'affaires	11 912		11 912	7 370
Autres	1 068 303		1 068 303	1 029 313
Capital souscrit et appelé, non versé				
▪ **Divers**				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 070		5 070	360 623
▪ **Comptes de régularisation**				
Charges constatées d'avance	13 628		13 628	16 964
Total de l'actif circulant	*1 377 228*		*1 377 228*	*1 418 970*
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	***7 222 018***	***73 547***	***7 148 471***	***4 604 344***

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au	
	31/08/2018	31/08/2017
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 6 014)	6 014	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 585 565	
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	400	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	413 655	508 147
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	*85 780*	*37 818*
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	*4 091 415*	*550 364*
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total provisions pour risques et charges		
Dettes		
▪ **Dettes financières**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	2 420 714	2 728 947
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		
Associés	910	814
▪ **Avances & acomptes reçus sur commande et en cours**	33 840	
▪ **Autres dettes**		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 020	12 308
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	2 889	772
Organismes sociaux	20 201	415
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38 442	720
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	7 230	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	501 811	1 310 003
▪ **Comptes de régularisation**		
Produits constatés d'avance		
Total de dettes	*3 057 056*	*4 053 979*
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	***7 148 471***	***4 604 344***

Compte de résultat

	31/08/2018			31/08/2017	Variation
	France	Exportations	Total	Total	Total
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	248 263		248 263	43 200	205 063
Chiffres d'affaires Nets	**248 263**		**248 263**	**43 200**	**205 063**
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			4 023		4 023
Autres Produits			0	0	-0
Total des produits d'exploitation			**252 286**	**43 200**	**209 086**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			113 617	69 993	43 625
Impôts, taxes et versements assimilés			9 573	606	8 967
Salaires et traitements			144 784	4 452	140 332
Charges sociales			60 635	1 987	58 649
Dotations aux amortissements sur immobilisations			37 840	29 481	8 359
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation			**366 450**	**106 518**	**259 932**
RESULTAT EXPLOITATION			**-114 164**	**-63 318**	**-50 846**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations			240 000	144 286	95 714
Produits des autres valeurs mobilières			5	5	-0
Autres intérêts et produits assimilés			16 590	13 046	3 544
Reprises sur provisions et transferts de charge					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			**256 595**	**157 337**	**99 258**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			56 651	56 202	449
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			**56 651**	**56 202**	**449**
RESULTAT FINANCIER			**199 944**	**101 136**	**98 809**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**85 780**	**37 818**	**47 963**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles					
RESULTAT EXCEPTIONNEL					
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Total des Produits			**508 881**	**200 537**	**308 344**
Total des charges			**423 101**	**162 720**	**260 381**
RESULTAT NET			**85 780**	**37 818**	**47 963**
Dont Crédit-bail mobilier			1 775		1 775
Dont Crédit-bail immobilier					

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BIOLABO GROUP
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 7 148 471 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 85 780 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général adopté par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables(ANC) n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2017-01 du 05 Mai 2017.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Autres éléments significatifs de l'exercice

Comptabilisation, présentation du cice

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 293 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation
Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.
Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement

Autres éléments significatifs

Une levée de fonds a été actée en date du 29/12/2017 pour un total de 1 034 600 euros dont la répartition est la suivante :
- Augmentation de capital pour 413.84 euros
- Constatation d'une prime d'émission pour 1 034 186.16 euros

Suite à cette opération, le nouvel investisseur détient 6.88% du capital de Biolabo Group.

Cette levée de fonds a été précédée des opérations suivantes, toutes réalisées en Décembre 2017 :
- Transformation de la société en SAS
- Modification de la dénomination sociale
- Augmentation de capital par élévation de la valeur nominale des actions par incorporation de 579.04 euros par prélèvement sur les réserves
- Augmentation de capital par apport en nature de 1755 actions de la société Biolabo et 45 actions de la société Abliance pour un total de 1020.96 euros

En date du 29/12/2017, Biolabo Group détient donc 100% des parts de BIOLABO SAS, ABLIANCE SAS et BPC BIOSED SRL(société italienne).

Les frais d'acquisition des titres liés à ces opérations ont été portés à l'actif pour un total de 71 309 euros

Il a été conclu en date du 01/10/2018 avec effet rétroactif au 01/01/2018 une convention d'animation et de prestations de services entre BIOLABO GROUP, société animatrice d'une part et les SAS ABLIANCE, SAS BIOLABO, SRL BPC BIOSED, sociétés bénéficiaires d'autre part. Cette convention a pour but de définir l'intervention de la holding dans les orientations, la politique générale, la sratégie de développement des différentes sociétés. A ce titre, la convention régit les relations entre la holding et ses filiales en matière d'assistance administrative, comptable, fiscale, financière et commerciale. Les conditions de la réalisation de l'assistance ainsi que la rémunération sont prévues au sein de ladite convention.

(suite)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 844 790

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	148 206	71 309		219 515
Immobilisations corporelles	2 805			2 805
Immobilisations financières	3 070 070	2 552 400		5 622 470
TOTAL	*3 221 081*	*2 623 709*		*5 844 790*

Les immobilisations financières correspondent à des titres de participation. Ils sont inscrits pour leur valeur historique (valeur d'acquisition ou d'apport).
A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaite des titres est appréciée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et les perspectives de rentabilité
Si cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, la valeur brute des titres sera dépréciée.

Amortissements et provisions d'actif = 73 547

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	32 902	37 840		70 742
Immobilisations corporelles	2 805			2 805
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*35 707*	*37 840*		*73 547*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	800	800	0	3 ans
Autres immos.incorporel	218 715	69 942	148 773	5 ans
Materiel et outillage	2 283	2 283	0	de 4 à 7 ans
Mat.bureau &informatique	522	522	0	2 ans
TOTAL	*222 320*	*73 547*	*148 773*	

Etat des créances = 1 435 308

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	63 150		63 150
Actif circulant & charges d'avance	1 372 158	1 372 158	
TOTAL	*1 435 308*	*1 372 158*	*63 150*

Produits à recevoir par postes du bilan = 277 890

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	272 304
Autres créances	5 586
Disponibilités	
TOTAL	*277 890*

Charges constatées d'avance = 13 628

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

(suite)

Notes sur le bilan passif

Capital social = 6 014

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	40.00	4 000
Titres émis	1503460	0.00	6 014
Titres remboursés ou annulés	100	40.00	4 000
Titres en fin d'exercice	*1503460*		*6 014*

Bons de souscription en actions

Modalités d'émission :

- Date d'émission : 27 décembre 2017
- Nombre de bons souscrits : 103 460
- Prix d'exercice : attribution gratuite
- Date limite d'exercice en tout ou partie : 31 décembre 2017

Etat des dettes = 3 023 216

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 420 714	2 420 714		
Dettes financières diverses	910	910		
Fournisseurs	31 020	31 020		
Dettes fiscales & sociales	68 762	68 762		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	501 811	501 811		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*3 023 216*	*3 023 216*		

Charges à payer par postes du bilan = 42 732

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	6 443
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	22 692
Dettes fiscales & sociales	13 597
Autres dettes	
TOTAL	*42 732*

(suite)

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 248 263

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	248 263	100.00 %
TOTAL	*248 263*	*100.00 %*

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

(suite)

Autres informations

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*3*	*0*

Dettes garanties par des sûretés réelles

SUR LES DEUX ANCIENS PRETS POUR UN MONTANT DE 500 000 EUROS. GARANTIE 40 % PAR OSEO ET 50% CAUTION PERSONNELLE MR CHARPENTIER

PRET 100 000 EUROS AUPRES DE LA SOCIETE GENERALE. CAUTION PERSONNELLE A HAUTEUR DE 100 000 EUROS MR CHARPENTIER

PRET DE 400 000 EUROS AUPRES DE LA SOCIETE GENERALE. GARANTIE BPIFRANCE A HAUTEUR DE 40%. CAUTION PERSONNELLE MR CHARPENTIER A HAUTEUR DE 208 000 EUROS.

PRET DE 400 000 EUROS AUPRES DE LA CAISE D'EPARGNE. GARANTIE BPIFRANCE A HAUTEUR DE 40% DU PRET. CAUTION PERSONNELLE DE MR CHARPENTIER A HAUTEUR DE 208 000 EUROS.

PRET DE 500 000 EUROS AUPRES DE LA BPLC.GARANTIE BPIFRANCE A HAUTEUR DE 40% DU PRET.

(suite)

Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 277 890

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablir(41810000)	272 304
TOTAL	*272 304*

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obtenir(40980000)	5 586
TOTAL	*5 586*

Charges constatées d'avance = 13 628

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(48600000)	13 628
TOTAL	*13 628*

Charges à payer = 42 732

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus emprunt etab.c(16884000)	6 443
TOTAL	*6 443*

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	22 692
TOTAL	*22 692*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000)	2 889
Org.soc. ch.conges a pay.(43820000)	1 185
Org.soc. charges a payer(43860000)	2 293
Etat autres ch. a payer(44860000)	7 230
TOTAL	*13 597*

(suite)

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015	31/08/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	6 014	4 000	4 000	4 000	4 000
b) Nombre d'actions émises	1 503 460				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	248 263	43 200	43 200	36 000	36 000
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	123 621	67 299	119 701	122 994	88 200
c) Impôt sur les bénéfices			37	-60	-108
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	123 621	67 299	119 664	123 054	88 308
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	85 780	37 818	117 044	123 054	88 308
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	3				
b) Montant de la masse salariale	144 784	4 452	4 170	3 994	3 753
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	60 635	1 987	3 993	1 374	820

Observations complémentaires

(suite)

Tableau des filiales et participations

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS ABLIANCE	100 000	36 368	100	140 500		143 230		792 494	21 611	
SAS BIOLABO	119 700	2 099 065	100	3 168 460				6 877 153	145 225	
SRL BPC BIOSED	98 800		100	2 250 000		925 073				
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										